

OÙ LE STATIONNEMENT EST-IL PAYANT ?



ZONE ORANGE
= RIVERAINS UNIQUEMENT

(principaux + secondaires)

Les riverains de l'esplanade sont considérés en **zone orange**.

ancienne colonie



Villa le Grand Large
- Mers-les-Bains -

ZONE VIOLETTE :
PAYANTE POUR LES NON-RÉSIDENTS

ZONE NON RÉGLEMENTÉE

Stationnement libre

Quartier des Joncs Marins

Verrerie

Parking "La Galiote"
530 Places
(Ouv. saison 2022 sous réserve de tout aléa)

Accès voitures du Parking Gratuit "La Galiote"



SAUF RIVERAINS

La Villa Le Grand Large